

Décision

Générale

colonial

Décision n° 499 Personnel européen

n° 499

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 juin 1943

Numéro JO
n° 13 du 30/07/1943

Date du numéro
30 juillet 1943

TEXTE INTÉGRAL

M. ROUILLERE Abel, Inspecteur des Contributions directes est nommé, à titre provisoire. Président de la Commission des Prix et de la Commission prévue à l'article 9 de l'arrêté précité du 18 mai 1943, en remplacement de M. SALLER, Administrateur des CColonies en mission.